

Les cinquante ans de la faculté des Lettres

Michel Têtu

Volume 3, Number 4, Winter 1988

L'éveil culturel de l'entre-deux-guerres

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7087ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Têtu, M. (1988). Les cinquante ans de la faculté des Lettres. *Cap-aux-Diamants*, 3(4), 7–9.

LES CINQUANTE ANS DE LA FACULTÉ DES LETTRES

par Michel Têtu*

Née du Séminaire de Québec fondé en 1663, la plus ancienne institution d'enseignement supérieur de l'Amérique du Nord avec l'Université Harvard — qui ne la précède que de trois ans —, l'Université Laval reçut, comme on le sait, une charte royale en 1852. La reine Victoria octroyait alors les droits et privilèges universitaires au Séminaire qui, pour ce qui concerne l'enseignement supérieur serait désormais «*appelé, désigné et connu sous le nom de: Université Laval*» du nom du premier évêque de la Nouvelle-France qui avait fondé l'établissement, François de Montmorency-Laval.

Le premier recteur, Mgr Louis-Jacques Casault, organisa quatre facultés en 1853-1854: théologie, médecine, droit et arts (cette dernière faculté regroupant toutes les disciplines qui ne relevaient pas déjà des trois autres, en particulier les lettres et les sciences). À partir de 1863, furent affiliés à la faculté des Arts, les collèges et petits séminaires du Québec, chargés de l'enseignement secondaire dans la province. Dès 1875, on se préoccupe d'ouvrir puis de développer une succursale à Montréal. Cette dernière connue d'abord comme Université Laval à Montréal deviendra indépendante en 1920 sous le nom de l'Université de Montréal.

Après un séjour à Athènes et à Paris, Mgr François Pelletier propose dès 1901 à l'université de se doter d'un encadrement spécifique pour les lettres et les sciences. L'abbé Arthur Maheux le relaie quelques années plus tard, rentrant à son tour de Paris, avec une licence ès lettres et un diplôme d'études supérieures en philologie. Dans une première étape vers la création de la licence, on instaure en 1918 un «diplôme de grammaire», dont les deux premiers récipiendaires sont en 1919 l'abbé Alphonse Morel et l'abbé Maurice Laliberté, qui deviendra plus tard doyen de la faculté des Lettres.

À la collation des diplômes du 17 juin 1920, Mgr François Pelletier annonçait avec fierté l'ouverture d'une École normale supérieure pour les étudiants «désireux de se préparer à la licence». Il prévoyait aussi la possibilité de cours d'été: les premiers cours d'été seront organisés en 1935 et institutionnalisés en 1937.

Les années suivantes allaient être marquées par la séparation de l'Université Laval d'avec le Séminaire de Québec en 1963, séparation qui deviendrait définitive au début des années 1970 alors que les armes et pouvoirs étaient transmis à la nouvelle corporation. Les manifestations estudiantines de 1968 entraînèrent une nouvelle réflexion que reprirent le rapport Roy et les travaux de la commission de la réforme de l'université.



L'Université Laval vers 1879. Clicbé de Louis-Prudent Vallée. (Archives du Séminaire de Québec).

Le problème posé par le financement de l'université n'est pas nouveau. Pour lancer l'École normale supérieure, Mgr François Pelletier avait fait appel à une souscription publique qui s'avéra extrêmement généreuse. En juin 1921, le recteur pouvait remercier chaleureusement les donateurs: il avait recueilli un million de dollars, ce qui est considérable pour l'époque. Il reconnaissait alors que la formation des professeurs ne devait pas être le seul but visé:

Les premiers étudiants étaient surtout des clercs. Pour élargir son recrutement, l'École normale supérieure publie son propre annuaire à partir de 1927; l'invitation est faite aux laïcs: à défaut de trouver des débouchés dans l'enseignement au

* Professeur titulaire à la faculté des Lettres.

Québec, très mal rétribués, ils auront des chances aux États-Unis ou dans le reste du Canada.

En 1920, lors de sa première année, l'École normale supérieure comptait six professeurs: trois Français, Henri Gaillard de Champris (français), le chanoine Léon LeBel (latin) et Louis Croissant (grec), et trois Canadiens, Monaghan (anglais), le chanoine Georges Courchesne (pédagogie) et Joseph Belleau (langues modernes et philologie). À ce premier groupe vinrent s'adjoindre deux autres professeurs français, Jean Lechevalier (latin) et Auguste Viatte (français) et des professeurs québécois dont l'abbé Albert Tessier, Mgr Félix-Antoine Savard, Marius Barbeau, Maurice Lebel, Luc Lacourcière, Henri Fontaine, et autres. Lorsqu'on fêtera, en 1945, son 25^{ème} anniversaire, l'École normale supérieure, pratiquement confondue avec la faculté des Lettres, comptera en tout dix-huit professeurs dont deux femmes, Mme Agathe Lacerte (pédagogie et espagnol) et Mme Jeanne Lapointe (littérature française).



Le doyen André Daviault s'adressant à de nombreuses personnalités politiques et membres de l'Académie française lors des fêtes du 50^e anniversaire de la faculté des Lettres, le 5 septembre 1987.

Naissance de la faculté des Lettres

Après les congrès de 1912 et 1928, la Société Saint-Jean-Baptiste organisait une grande manifestation au cours de l'été 1937. Plusieurs milliers de participants s'y rendirent venant de toute la province mais aussi du reste du Canada, des États-Unis et d'Europe. Le 1^{er} juillet, 46 résolutions sur l'avenir du français en Amérique étaient adoptées dont celle qui instituait un comité permanent du congrès qui allait devenir le Conseil de la vie française en Amérique.

Cette manifestation eut des échos dans les milieux politique, religieux et universitaire. Les représentants de l'Académie française et d'universités européennes avaient stimulé l'enthousiasme des responsables de l'Université Laval qui décidaient au conseil du 6 décembre 1937 de créer sur le modèle français une faculté des Lettres et une faculté des Sciences. La direction de la faculté des Lettres était confiée à Mgr Camille Roy qui en fut le premier doyen.

Pendant plusieurs années, l'enseignement de la faculté des Lettres ne se différençia guère de celui de l'École normale supérieure. Il était restreint à quelques disciplines: français, latin, grec, anglais, langues modernes et pédagogie. Le premier doctorat ès lettres fut décerné en 1940. Deux ans plus tard, la popularité des cours d'été de français lancés en 1935, institutionalisés en 1937 par Mgr Alphonse-Marie Parent et développés à l'intention des non-francophones en 1938, amenait la faculté à introduire dans ses programmes un enseignement régulier du français à l'intention des étudiants de langue anglaise.

En 1944, étaient constituées les Archives de folklore en même temps que le début d'un enseignement du folklore canadien et du folklore comparé. Une bibliothèque spécialisée de 4 000 volumes était mise sur pied, comptant aussi de nombreuses revues et des collections uniques.

Un Institut d'histoire et de géographie voyait le jour par décision du conseil de l'université en 1946 pour préparer les étudiants aux certificats d'histoire du Canada, d'histoire moderne et contemporaine, d'histoire du Moyen Âge, d'histoire de l'Antiquité, de géographie générale, de géographie régionale et de géographie de l'Amérique du Nord. Cet institut devait se scinder en 1955 en deux instituts qui deviendraient, au début des années 1960, le département d'histoire et le département de géographie.

Malgré la naissance de l'Institut d'histoire et de géographie, 1946 ne fut pourtant pas une année faste pour la faculté des Lettres. Le nombre d'étudiants subissait une baisse sensible causée par le changement à la règle de l'inscription à la faculté des Sciences: le baccalauréat ès arts n'était plus nécessaire pour y entrer. L'admission était assouplie pour faciliter l'accès des sciences aux Canadiens français trop portés vers les carrières traditionnelles et les professions libérales, alors que la technologie attirait davantage les Canadiens anglais. Pour une meilleure exploitation des richesses naturelles du Québec, il fallait former des hommes de science. Un nouvel équilibre s'établit au sein de l'université.

Lorsqu'on célébra le centenaire de l'Université Laval en 1952, la faculté des Lettres reçut sa part de gloire et d'éloges. En plus de son enseignement et de sa recherche, elle offrait son patronage à une douzaine de sociétés qui gravitaient dans sa sphère d'influences. On relevait alors: le Centre espagnol, le club Chesterton, la Société des études historiques de Québec, le Cercle François-Xavier Garneau, la Société de géographie de Québec, le Centre de recherche biographique, la section Guillaume Budé de Québec, le Séminaire linguistique, la Société des professeurs d'histoire, la Société du parler français au Canada.

C'est l'époque où Mgr Alphonse-Marie Parent, appuyant les projets de l'abbé Ernest Lemieux qui y travaillait dès 1946, put faire accepter l'idée d'une cité universitaire hors de la ville de Québec. Les murs du Séminaire étaient devenus vraiment trop petits. Selon les modalités éprouvées aux États-Unis, on construirait un campus universitaire moderne dans la banlieue, à Sainte-Foy, où de vastes terrains étaient disponibles.

Déménagement et réformes

En 1961, alors que commence le déménagement sur le campus au pavillon Charles de Koninck, la faculté compte six départements: linguistique, études françaises, études canadiennes, études anglaises, langues étrangères et études anciennes, plus deux instituts, histoire et géographie (le Centre d'études nordiques, créé par Louis-Edmond Hamelin en 1961 fut rattaché à l'Institut de géographie l'année même de sa fondation).

La faculté des Lettres entreprenait sa propre réforme qui aboutissait au printemps de 1971 au regroupement des professeurs et des disciplines enseignées dans quatre départements: géographie, histoire, langues et linguistique, littératures dont les directeurs étaient respectivement Louis Trottier, Jean Hamelin, Lorne Laforge et Michel Têtu. Les étudiants se rattachaient eux à divers programmes gérés par des directeurs d'études. Cette réforme fut salutaire en son temps; elle nécessite maintenant pour le moins des réaménagements qui pourront se faire au cours des années à venir. Les étudiants sont devenus très nombreux.

Les études graduées se sont aussi développées et les professeurs se consacrent davantage à la recherche. «Un professeur de faculté est avant tout un homme qui étudie, comme un prêtre est avant tout un homme qui prie» avait proclamé, le 1er décembre 1962, le doyen Maurice Lebel dans son allocution du 25ième anniversaire de la faculté. Les professeurs de la faculté des Lettres ont recueilli en 1986 près de deux millions de dollars pour développer leurs recherches.

Trois grands centres sont maintenant dédiés essentiellement à cette recherche: le CÉLAT (Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord) qui a repris en l'élargissant la mission que la faculté s'était donnée en ce qui concerne le folklore; le CIRB (Centre international de recherches sur le bilinguisme) qui s'oriente désormais spécialement vers l'aménagement linguistique et le traitement automatisé des données linguistiques (Projet IBM); le CRELIQ (Centre de recherches en littérature québécoise) regroupant le **Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec** et les nombreuses recherches sur la littérature du Québec. Plusieurs groupes



Le premier recteur de l'Université Laval, Louis-Jacques Casault. Peinture à l'huile de Théophile Hamel en 1861. (Photo: Gérard Roger. Archives du Séminaire de Québec).



François Pelletier, grand artisan de l'École normale supérieure. (Photographie de Montminy et cie, 1918. Archives du Séminaire de Québec).

spécialisés ou interdisciplinaires se consacrent aussi à la recherche tel le GÉREF (Groupes d'études et de recherches sur la francophonie), qui sera officiellement reconnu cette année. On ne saurait ici mentionner toutes les recherches et toutes les orientations.

La faculté des Lettres, à l'étroit dans ses locaux actuels sur le campus à Sainte-Foy, prévoit reloger plusieurs secteurs au centre de Québec dès l'année 1988. Ce retour aux sources, déjà commencé, concrétisera sa volonté d'une meilleure insertion dans le milieu québécois. ♦